

COMITÉ CONSULTATIF EHDAA 2015-2016

COMPTE-RENDU

26 janvier 2016, 18 h

Salle 1 - Centre administratif
582 rue Maclaren Est, Gatineau

- Sont présents :**
- M^{mes} Marie Baillargeon (directrice d'école)
 - Cynthia Bainbridge (parent)
 - Marie-Claude Fontaine (représentante Pavillon du Parc)
 - Isabelle Gilbert (parent)
 - Nancy Morin (directrice du Service des ress. éducatives)
 - Chantal Tanguay (parent)
 - Nicole Thibault (coordonnatrice du SRÉ)

 - M. Stéphane Mongeon (parent et commissaire-parent)
 - Francis St-Jean (parent et représentant au comité de parents)
- Sont absents :**
- M^{mes} Kim Bédard-Leblanc (parent)
 - Mélanie Chénier (représentante - soutien)
 - Danielle Côté (conseillère pédagogique)

1. Accueil

Bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M^{me} Tanguay.

Ajout du point suivant : annulation de la présentation du Service des ressources éducatives.

Adoption proposée par M^{me} Gilbert, adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 décembre 2015

Tous prennent connaissance du compte rendu.

Tout est conforme.

Adoption proposée par M. St-Jean, adopté à l'unanimité.

Suite à la page suivante

COMITÉ CONSULTATIF EHDAA 2015-2016

4. Suivis aux comptes rendus de la rencontre du 8 décembre 2015

Point 4.2 Plan d'action 2015-2016 – site Web

La mention de visite du site Web a été faite lors de l'assemblée des parents ; ils ne pensent pas à aller visiter le site. Il est également mentionné que plusieurs parents se demandent ce qu'est le EHDAA ou le CCEHDAA.

Afin de renseigner les parents plusieurs idées sont mentionnées :

- chaque école pourrait mettre le lien sur leur site internet ainsi que le document qui nomme tous les comités. Un envoi pourrait également être fait par courriel aux parents;
- ajouter une indication dans l'agenda, soit du site internet ou de la définition de l'acronyme EHDAA;
- les termes EHDAA et plan d'intervention pourraient être mentionnés ensemble afin de rejoindre le plus grand nombre de parents.

Point 4.2 Moteur de recherche

M^{me} Gilbert n'a pas eu la chance de tester le moteur de recherche, elle le fera éventuellement.

Point 4.2 Publicité

Le site EHDAA sera indiqué sur le site internet de chaque école, accompagné d'une phrase explicative et l'envoi du dépliant de M. Bellavance décrivant les divers comités sera acheminé aux parents par courriel.

Point 4.4 Plan d'action 2015-2016 – formation de 2 sous-comités – intérêt de M^{mes} Bainbridge, Chénier et Fontaine

Le sous-comité site Web est à former pour accompagner M^{me} Gilbert : M^{me} Fontaine est intéressée. M^{me} Bainbridge n'est pas disponible.

Point 4.6 Semaine des élèves HDAA / logo des autres commissions scolaires

Une rencontre aura lieu la semaine prochaine avec les représentants de plusieurs commissions scolaires.

Point 15 Présentation de M. Collerette et M. Pelletier – invitation et salle

La rencontre aura lieu le 7 avril.

Le taux horaire de location de l'auditorium à ESHG est de 116 \$ plus 35 \$ de frais de l'heure pour le système audio plus le coût du matériel.

COMITÉ CONSULTATIF EHDAA 2015-2016

Point 15 Présentation de M. Collette et M. Pelletier – invitation et salle (suite)

Suite à une discussion il est mentionné que l'invitation à une rencontre dans un auditorium augmente la valeur de l'activité et le confort y est plus grand que dans un gymnase.

Il est mentionné que pour la publicité il serait préférable de ne pas envoyer seulement un courriel.

Le comité de parents a une page facebook ; une publicité pourrait être ajoutée sur cette page.

La présentation pourra également être publicisée auprès des CPE ; M. St-Jean s'en occupera.

Des courriels de suggestions seront échangés pour que le comité puisse débiter le travail de publicité.

Le sous-comité se rencontrera sous peu afin d'organiser la rencontre et la publicité.

Suite à l'envoi de l'invitation, l'inscription sera obligatoire.

5. Répartition des services

Présentation des tableaux et des critères pour la répartition des services (orthopédagogie, psychologie, orthophonie, service d'animation de la vie spirituelle et communautaire, psychoéducation et conseiller en orientation).

On demande à chacun de faire parvenir leurs commentaires par courriel à M^{me} Lapointe qui les fera suivre à tous.

Il est suggéré de prendre les mêmes critères que 2015-2016.

On suggère d'ajouter l'indice de défavorisation dans le calcul de l'allocation des heures de TES, tous ne sont pas de cet avis.

Présentation du tableau de l'indice de défavorisation.

6. Rencontres du 12 avril et du 10 mai déplacées

M^{me} Morin ne sera pas disponible aux dates prévues, la rencontre du 12 avril sera devancée au 5 avril et celle du 10 mai sera devancée au 3 mai.

7. Frais de déplacements

Chacun signe la feuille de frais.

Suite à la page suivante

COMITÉ CONSULTATIF EHDAA 2015-2016

8. Varia

8.1 Présentation du Service des ressources éducatives

Le travail de chacun des professionnels du Service des ressources éducatives devait être présenté ce soir après la rencontre du CCEHDAA, il a eu très peu d'inscriptions alors la présentation a été annulée. Il est mentionné qu'une autre rencontre était prévue cette semaine-là également.

Il est suggéré que les représentants des comités exécutifs assistent au prochain CCEHDAA afin de se faire une idée du travail du comité consultatif EHDAA. L'invitation sera transmise aux membres du comité de parents.

8.2 Mandat d'un membre élu en début d'année

M^{me} Bainbridge se questionne quant au terme de son mandat ; a-t-elle un mandat de 1 an seulement puisqu'elle a pris le poste d'une personne qui a quitté l'année dernière ou a-t-elle un mandat de 2 ans comme tous les membres puisqu'elle a été élue lors de l'assemblée générale en début d'année ? La question sera posée à M. Bellavance.

8.3 Changement de personnel auprès des élèves

Il est mentionné que le changement de personnel d'une école à l'autre est difficile pour les élèves, comme les TES par exemple qui changent d'école d'une année à l'autre. M^{me} Morin mentionne que ces changements dépendent de la convention collective. Il est souligné que certaines actions peuvent être entreprises pour garder la même TES dans une école tel que l'ajout d'heures à partir du budget de l'école.

Quant aux TES pour les classes d'aide des exigences ont été demandées et de la formation est également offerte durant l'année ; ce qui diminue le changement de personnel.

Secrétariat

M^{me} Sophie Lapointe

Fin de la rencontre à 20 h